

Objet : Opposition au projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Mont-Laurier

Date : 6 mars 2025

Bonjour,

Je m'appelle Roman Hromek, je réside à Mont-Laurier et je m'oppose vivement à ce projet d'agrandissement. Je souhaite soumettre les raisons pour lesquelles ce projet aura des impacts négatifs pour mon terrain, le terrain de mes voisins, l'environnement et l'esthétisme. Ce mémoire est séparé en plusieurs points d'argumentations et de démonstrations.

1. Premièrement, j'aimerais mentionner que le lieu d'enfouissement sera à 350 mètres de ma maison. Comme vous pouvez voir sur la photo 1, le site d'enfouissement de Mont-Laurier requiert chaque matin un service de machinerie. Puisque ma propriété se retrouve proche de l'endroit prévu, cela occasionnerait des bruits forts et désagréables chaque matin.

Photo 1 : Maxim Ouellette-Legault, *Médialo* (droits autorisés par courriel)



2. Comme vous pouvez le voir sur la photo 2, plusieurs oiseaux sont présents sur le site d'enfouissement. Cependant, ceux-ci quittent le site chaque matin à l'arrivée de la machinerie (comme vous pouvez le voir sur la photo 3). Tous ces oiseaux se relocalisent en masse et passent par-dessus ma maison et celles de nos voisins. Le problème est qu'il y a une surpopulation d'oiseaux passant chaque matin au-dessus de ma maison. Le projet d'amener le dépotoir plus près créerait un vacarme causé par les oiseaux trop proches de propriétés résidentielles.

Photo 2 : Page couverture du journal hebdomadaire, « L'Info de la lièvre », volume 16 Numéro 8, publié le 19 février 2025



Photo 3 : Maxim Ouellette-Legault, Médialo (droits autorisés par courriel)



3. Troisièmement, le site d'enfouissement serait très visible à partir de mon terrain. Comme vous pouvez le voir sur la photo 4 prise sur mon terrain à 20 mètres en arrière de deux de mes maisons, nous pouvons clairement voir qu'on est plus haut que le futur site. Le site serait donc visible et affecterait l'esthétique du paysage.

Photo 4 : Photo prise par moi.



Problèmes supplémentaires;

4. Quatrièmement, j'ai une inquiétude écologique par rapport à la contamination des eaux. En effet, le site d'enfouissement serait à proximité du lac Bélec et à circa 10 mètres du ruisseau Villemaire. Les déchets du centre d'enfouissement représenteraient une menace à la qualité de ces eaux.
5. Cinquièmement, j'ai une grande préoccupation écologique face à la destruction de la tourbière boisée qui se retrouve sur l'emplacement du centre. Celle-ci contient tout un écosystème de différentes espèces (grenouilles, couleuvres et etc.) qui serait fortement perturbé par la présence de contaminant toxiques provenant des ordures.
6. Sixièmement, j'ai une préoccupation par rapport à la coupe de plusieurs arbres sur le site. Cette coupe massive d'arbres aura un impact sur l'écologie, la faune et la flore.

P/S : Les études de RIDL indiquent 2 résidences dans le champ visuel, mais en réalité il y a 17 résidences et 5 terrains vacants dans un rayon de moins de 1 km (350 mètres et plus).